

Image not found or type unknown



machine bowling legislation france

Par **oli69000**, le **05/02/2013** à **20:00**

Bonjour

je vu a l étranger une machine que je désire importer en france mais j'ai des questions concernant la législation française.

pouvez vous me contacter afin de vous décrire le fonctionnement de la machine ou quel service territorialement compétent.

Cordialement